

Coup d'envoi au projet « Territoire le Massif »

**Un bel exemple de mobilisation en région selon la FCCQ !**

**Montréal, le 2 février 2007** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), de concert avec la Chambre de commerce de Charlevoix, se réjouit de l'entente conclue entre le syndicat et le promoteur dans le cadre du projet «Territoire le Massif ». Ce projet structurant pour l'économie de la région, qui s'inscrit par ailleurs dans le respect des visées écotouristiques de Charlevoix, devrait générer des retombées annuelles de l'ordre de 60 millions de dollars et permettre à 600 travailleurs d'occuper des postes permanents.

« Cette entente amène un vent de fraîcheur dans la région de Charlevoix alors que le développement de la collectivité a pris le dessus sur le principe de « pas dans ma cour ». Voici un bel exemple de mobilisation qui, je l'espère, inspirera toutes les régions du Québec », d'affirmer M<sup>me</sup> Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Le président de la Chambre de commerce de Charlevoix, M. Mathieu Simard, est lui aussi très heureux du dénouement des négociations : « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'ensemble de la communauté de Charlevoix. Un projet de cette envergure se présente très rarement et nous avons choisi de saisir l'opportunité et d'en profiter pleinement ».

La FCCQ voit d'un très bon œil ce projet qui vient rejoindre deux axes d'intervention prioritaires de sa vision économique, soit le soutien à l'entrepreneuriat et le fait d'encourager le gouvernement à se recentrer sur son rôle de facilitateur plutôt que sur celui d'entrepreneur. La FCCQ est d'avis que la réalisation de ce projet enverra certainement un message positif aux investisseurs étrangers intéressés à développer des projets au Québec.

**À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin  
Directrice des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240  
[isabelle.poulin@fccq.ca](mailto:isabelle.poulin@fccq.ca)